

Coalition des Organisations Mauritaniennes pour
l'Education (COMEDUC)
Avenue Général De Gaulle, Immeuble Egdess 2e
Etag, Appartement n°12
Tevragh Zeina, Nouakchott - Mauritanie
Téléphone : 45255180
e-mail : comeducmauritanie@gmail.com
Site web : www.comeduc.net



ائتلاف المنظمات
الموريتانية من أجل التعليم
العنوان: شارع ديغول، عمارة أكديس
الطابق الثاني، الشقة رقم 12
تفرغ زينة، نواكشوط، موريتانيا
هاتف: 45255180
البريد الإلكتروني: comeducmauritanie@gmail.com
الموقع الإلكتروني: www.comeduc.net

Enquête sur l'accès à l'état civil pour les enfants en âge de scolarisation.

Mars 2018

Introduction

Il a été constaté, ces dernières années, qu'un nombre non négligeable d'enfants en âge de fréquenter l'école n'arrivent pas à obtenir les pièces d'état civil exigés par les établissements scolaires. Cette situation déplorable dresse, dans la plupart des cas, des obstacles devant l'inscription de ces enfants, entrave leur parcours scolaire et les empêche de jouir pleinement de leur droit élémentaire à l'éducation. Certes, et conformément aux instructions du Ministère de l'Education, certains établissements n'appliquent pas de façon rigoureuse les dispositions relatives à l'exigence des pièces d'état civil pour accéder à l'école pour ne pas porter préjudice à la scolarité des enfants, mais le problème se pose toujours avec acuité. Consciente de la gravité de cette situation, la Coalition des Organisations Mauritanienne pour l'Education (COMEDUC) a décidé de mener une enquête dans ce cadre au niveau d'un certain nombre de régions, en attendant sa généralisation à l'ensemble du pays.

Ce document présente successivement les objectifs, la méthodologie suivie, les principaux résultats de l'enquête ainsi que les recommandations. En annexe, sont présentées la base des données recueillies, ainsi que quelques éléments d'analyse.

I. Objectifs de l'enquête

Les principaux objectifs assignés à cette enquête sont:

- Cerner la situation des enfants ayant atteint l'âge de la scolarité et ne disposant pas de pièces d'état civil ainsi que l'ampleur du phénomène dans quatre Wilayas : le Hodh El Gharbi, le Guidimagha, le Trarza et Nouakchott sud (Moughataa de Ryad) ;
- Identifier les diverses causes de cette situation et les mesures les plus appropriées pour y remédier ;
- Attirer l'attention des autorités compétentes (ministères chargés de l'intérieur et de l'éducation) sur cette problématique et lui demander de prendre les dispositions requises pour y faire face;
- Connaître les incidences de cette situation sur la scolarité des enfants et faire un plaidoyer auprès du Ministère chargé de l'éducation pour que l'absence de pièces d'état civil n'empêche pas les enfants de s'inscrire à l'école et de jouir pleinement de leur droit à l'éducation et à la candidature aux examens, concours et compétitions scolaires ;
- Sensibiliser les parents d'élèves concernés sur leurs responsabilités dans ce domaine et les inviter à être en règle vis-à-vis de la réglementation relative à l'état civil et à remplir les formalités requises pour faire inscrire leurs enfants sur les registres de l'état civil afin qu'ils ne soient pas pénalisés dans leurs cursus scolaire ;
- Orienter la Coalition au sujet des actions à programmer et à mener pour atténuer l'ampleur de ce phénomène.

II. Méthodologie de l'enquête

La méthodologie qui a été mise en œuvre a combiné la revue documentaire et les méthodes quantitatives et qualitatives pour la collecte des données et informations pertinentes pour l'enquête.

Concernant la revue documentaire, il s'est agi principalement d'examiner, exploiter et analyser l'ensemble des études et enquêtes déjà réalisées sur ce sujet, en vue de s'informer sur les meilleures démarches à entreprendre pour aborder la question.

Les méthodes quantitatives se rapportent à la réalisation des opérations d'enquêtes proprement dites, après le choix de l'échantillon à étudier. Ce travail de collecte de données a nécessité le recrutement d'enquêteurs locaux disposant d'une expérience avérée en matière d'opérations similaires au niveau des 4 régions ciblées.

A cet effet, le consultant a mis à la disposition des enquêteurs recrutés des fiches d'enquête, des questionnaires ainsi que des guides d'enquêtes et les a initiés à l'utilisation efficiente de ces outils.

Quant aux méthodes qualitatives, elles concernent notamment les entretiens et discussions avec l'ensemble des personnes concernées : élèves, parents d'élèves, enseignants, autorités administratives régionales, services locaux de l'état civil, etc., et ce en vue de compléter, préciser et vérifier les données quantitatives collectées par les enquêteurs.

Les données ainsi recueillies ont par la suite été regroupées, analysées et résumées par le consultant.

III. Résumé des principaux résultats de l'enquête

Le premier échantillon est composé de 255 enfants en âge d'être scolarisés au niveau de 3 régions : Hodh El Gharbi, Guidimagha et Trarza. Les parents de ces enfants ont déclaré avoir 472 enfants ayant atteint cet âge, dont 255, soit 54%, non enrôlés. Cette moyenne de 54% cache cependant des disparités entre les régions quant aux taux de non enrôlement, qui se situent 25% au Guidimagha, 86,32% au Hodh El Gharbi et 31% au Trarza.

Tableau 1 : répartition des enfants ne disposant pas de pièces d'état civil

Wilaya	Nombre d'enfants en âge de scolarisation	% des enfants n'ayant pas de PEC
Guidimagha	152	25,00%
HEG	212	86,32%
Trarza	108	31,48%
Total général	472	54,03%

Source : H'bibbi Mohamed Vall, tableaux d'analyse de l'enquête

Au total, le premier facteur explicatif du non enrôlement des enfants à l'âge de scolarisation est l'absence d'acte de mariage (22%), suivi par la négligence des parents (16%), puis l'absence des pièces d'état civil du père (11%), l'inexistence du père (9%) et l'absence des parents (9%). Ces facteurs expliquent 67% des causes de non obtention des pièces d'état civil.

Tableau 2 : Cause de non obtention des pièces d'état civil

Les causes de non obtention des PEC pour les enfants	Guidimagha	HEG	Trarza	Total général
Acte de mariage	9%	26%	8%	22%
Négligence	27%	16%	4%	16%
PEC du père	9%	11%	16%	11%
N'ayant pas du père	0%	12%	0%	9%
PEC des parents	12%	8%	12%	9%
Certificat de décès	0%	7%	0%	5%
PEC de la mère	12%	2%	16%	5%
Conflits des parents	3%	2%	0%	2%
Père étranger	0%	1%	12%	2%
Aspect financier	0%	2%	0%	2%
Perte des PEC	3%	0%	12%	2%
Divorce	0%	2%	0%	1%
Divorce et père n' a pas donnés ses PEC	0%	2%	0%	1%
Non enrôlement de l'enfant	0%	2%	0%	1%
Divorce et divergence de lieux d'habitation	3%	1%	0%	1%
Jugement	0%	1%	4%	1%
Mère étrangère	0%	0%	8%	1%
Non importance de l'école	0%	1%	0%	1%
Père disparu	3%	1%	0%	1%
Procédure d'EC	3%	0%	4%	1%

Les causes de non obtention des PEC pour les enfants	Guidimagha	HEG	Trarza	Total général
Aspect technique de l'EC	3%	0%	0%	0%
Certificat de divorce	3%	0%	0%	0%
Déscolarisation	0%	1%	0%	0%
Erreur danses PEC	0%	0%	4%	0%
Frais des actes et jugement	0%	1%	0%	0%
indisponibilité de cadi	3%	0%	0%	0%
L'incapacité d'avoir des PEC	0%	1%	0%	0%
Mort du père	3%	0%	0%	0%
Parents étrangers	3%	0%	0%	0%
PEC du père et aspects financiers	0%	1%	0%	0%
Père à l'étranger	0%	1%	0%	0%
Père n' a pas donné ses PEC	0%	1%	0%	0%
Total général	100%	100%	100%	100%

Source : H'bibbi Mohamed Vall, tableaux d'analyse de l'enquête

Les enfants non enrôlés sont à 77,5% scolarisés au total contre 22,5% non scolarisés.

Tableau 3 : Enfants non scolarisés par Wilaya

Wilayas	Non Scolarisé	Scolarisé	Total général
Guidimagha	34,3%	65,7%	100,0%
HEG	20,3%	79,7%	100,0%
Trarza	21,9%	78,1%	100,0%
Total général	22,5%	77,5%	100,0%

Source : H'bibbi Mohamed Vall, tableaux d'analyse de l'enquête

L'absence d'obtention des pièces d'état civil est un facteur exclusivement explicatif dans plus de 94,4% des cas de non scolarisation détectés au Hodh El Gharbi et 100% au Guidimagha et au Trarza, comme le montre le tableau 4 :

Tableau 4 : Lien de causalité entre l'absence d'obtention des pièces d'état civil et la non scolarisation.

Wilayas	Non Scolarisé		
	Non obtention des PEC est la seule cause de non scolarisation		
	Non	Oui	Total
Guidimagha		100,0%	100,0%
HEG	5,6%	94,4%	100,0%
Trarza		100,0%	100,0%
Total général	3,6%	96,4%	100,0%

Source : H'bibbi Mohamed Vall, tableaux d'analyse de l'enquête

Cette situation ne découle pas exclusivement, ni même essentiellement de la négligence des parents d'élèves, car 82 % des enfants à l'âge de scolarisation n'ayant pas de pièces d'état

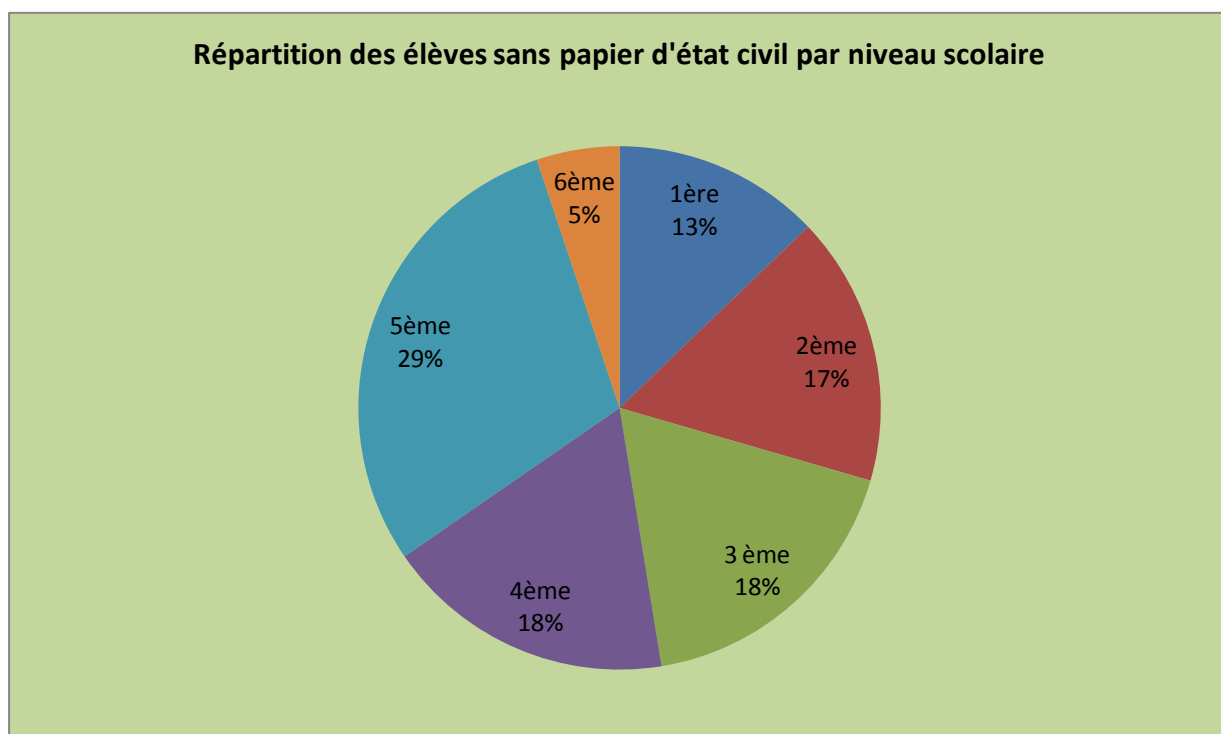
civil ont confirmé avoir procédé aux démarches d'obtention de ces pièces et seuls 45% de ces démarches ont abouti. Les causes de non aboutissement des engagements pour le recensement des enfants sont, notamment, d'avoir un jugement au niveau des tribunaux (29%), l'absence de papier du père de l'enfant (17%), la négligence des parents (11%). Viennent ensuite les difficultés et les lenteurs des procédures d'obtention des pièces d'état civil (7%), d'actes de mariage (5%), de certificats de décès (3%)....

Tableau 5 : Engagement des démarches pour l'obtention des pièces d'état civil

Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	17%	83%	100%
HEG	19%	81%	100%
Trarza	17%	83%	100%
Total général	18%	82%	100%

Source : H'bibbi Mohamed Vall, tableaux d'analyse de l'enquête

Le deuxième échantillon est composé de 529 élèves représentant l'effectif total de l'école Taleb Abdallahi de la Moughataa de Ryad à Nouakchott. L'enquête a permis d'identifier 78 élèves, répartis également entre les deux sexes, ne possédant pas de papier d'état civil, soit une proportion de 15% environ. La répartition des élèves sans papier d'état civil, par niveau



scolaire, est présentée au graphique suivant :

Source : Hamidou Oumar N'Gam, rapport de l'enquête

A la lumière des résultats de l'enquête, les principales mesures recommandées pour atténuer l'ampleur du phénomène et favoriser la scolarité des enfants non pourvus de pièces d'état civil sont les suivantes :

- Partager les résultats de l'enquête avec l'ensemble des départements ministériels chargés de l'éducation et de l'enrôlement ainsi qu'avec les organisations de la société civile nationale œuvrant à l'amélioration de notre système éducatif ;
- Mener une campagne de sensibilisation en direction des parents d'élève dans les 4 régions concernées, notamment à travers les radios locales, pour les sensibiliser sur cette problématique et leur donner des conseils pratiques en vue de les aider à enrôler leurs enfants ;
- Adresser des correspondances/plaidoyers au ministère chargé de l'éducation et au ministère chargé de l'intérieur.
- S'agissant du ministère chargé de l'éducation, il doit être invité à donner des instructions fermes aux établissements scolaires en vue d'inscrire les enfants en âge scolaire dépourvus de pièces d'état civil et à leur donner l'occasion de prendre part à tous les examens, concours et compétitions scolaires au niveau national. Si des instructions pareilles ont déjà été données, il serait souhaitable de les rappeler et de veiller à leur mise en œuvre et à leur suivi ;
- Quant au ministère chargé de l'intérieur, il doit être invité à assouplir et faciliter autant que faire se peut les procédures et processus d'enrôlement des enfants en âge scolaire.

Nouakchott, le 05 mars 2018

Mohamed Brahim

Annexes :

- I. Résultats de l'enquête dans le Hodh El Gharbi, le Guidimagha et le Trarza;**
- II. Eléments d'analyse (Hodh El Gharbi, Guidimagha et Trarza);**
- III. Résultats de l'enquête à Ryad.**

I. Résultats de l'enquête dans le Hodh El Gharbi, le Guidimagha et le Trarza

Description de l'enquête

Wilaya	Nombre d'enfants étudiés
Guidimagha	38
HEG (Hodh El Gharbi)	183
Trarza	34
Total général	255

Wilaya	Nombre d'enfants déclarés scolarisés
Guidimagha	152
HEG	212
Trarza	108
Total général	472

Non obtention des PEC (pièce d'état civil) est -il la seule raison de non scolarisation

Wilaya	Oui	Non	Total général
Guidimagha	94,3%	5,7%	100,0%
HEG	100,0%	0,0%	100,0%
Trarza	63,0%	37,0%	100,0%
Total général	90,2%	9,8%	100,0%

Sexe du chef de ménage

Wilaya	Femme	Homme	Total général
Guidimagha	62%	38%	100%
HEG	57%	43%	100%
Trarza	44%	56%	100%
Total général	56%	44%	100%

Eta matrimonial du chef de ménage

Wilaya	Célibataire	Divorcé	Marié	Veuf	Total général
Guidimagha		13,5%	78,4%	8,1%	100,00%
HEG	8,9%	26,2%	53,0%	11,9%	100,00%
Trarza	0,0%	9,1%	78,8%	12,1%	100,00%
Total général	6,30%	21,85%	60,50%	11,34%	100,00%

profession du chef de ménage

Wilaya	Agriculture	Autre	Commerçant	Eleveur	Employé Secteur Privé	Fonctionnaire d'Etat	(vide)	Total général
Guidimagha	17,14%	45,71%	14,29%	2,86%	2,86%	2,86%	14,29%	100,00%
HEG	15,04%	27,43%	15,93%	11,50%	4,42%	1,77%	23,89%	100,00%
Trarza	6,52%	34,78%	6,52%	4,35%	4,35%	4,35%	39,13%	100,00%
Total général	13,40%	32,47%	13,40%	8,25%	4,12%	2,58%	25,77%	100,00%

profession du chef de ménage

Wilaya	Agriculture	Autre	Commerçant	Eleveur	Employé Secteur Privé	Fonctionnaire d'Etat	Total général
Guidimagha	25,71%	45,71%	20,00%	2,86%	2,86%	2,86%	100,00%
HEG	20,00%	33,10%	22,76%	16,55%	3,45%	4,14%	100,00%
Trarza	9,38%	59,38%	9,38%	6,25%	9,38%	6,25%	100,00%
Total général	19,34%	39,15%	20,28%	12,74%	4,25%	4,25%	100,00%

Sexe du chef de ménage

Wilaya	Femme	Homme	Total général
Guidimagha	63%	38%	100%
HEG	61%	39%	100%
Trarza	38%	62%	100%
Total général	57%	43%	100%

Niveau de scolarisation du chef de ménage

Wilaya	Analphabète	Mahdhara	Primaire	Secondaire	Universitaire	Total général
Guidimagha	42,86%	22,86%	25,71%	8,57%	0,00%	100,00%
HEG	61,54%	8,28%	18,93%	9,47%	1,78%	100,00%
Trarza	48,39%	16,13%	22,58%	12,90%	0,00%	100,00%
Total général	57,02%	11,49%	20,43%	9,79%	1,28%	100,00%

langue Maternelle des chefs de ménages

Wilaya	Arabe	Pulaar	Soninké	Wolof	Total général
Guidimagha	56,76%	18,92%	24,32%	0,00%	100,00%
HEG	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Trarza	35,29%	44,12%	2,94%	17,65%	100,00%
Total général	84,74%	8,84%	4,02%	2,41%	100,00%

sexe des enfants

Wilaya	Femme	Homme	Total général
Guidimagha	57,9%	42,1%	100,0%
HEG	52,7%	47,3%	100,0%
Trarza	46,9%	53,1%	100,0%
Total général	52,8%	47,2%	100,0%

Scolarisation et non scolarisation des enfants

Étiquettes de lignes	Non Scolarisé	Scolarisé	Total général
Guidimagha	34,3%	65,7%	100,0%
HEG	20,3%	79,7%	100,0%
Trarza	21,9%	78,1%	100,0%
Total général	22,5%	77,5%	100,0%

Répartition des enfants à l'âge de scolarisation selon leurs âges

Répartition des enfants à l'âge de socialisation selon leurs âges					
Wilaya		Guidimagha	HEG	Trarza	Total général
Age de l'enfant	5	0%	2%	3%	2%
	6	0%	10%	25%	11%
	7	5%	14%	9%	12%
	8	10%	16%	0%	13%
	9	10%	10%	3%	9%
	10	19%	14%	16%	15%
	11	14%	9%	16%	11%
	12	5%	9%	3%	8%
	13	14%	6%	19%	8%
	14	5%	4%	3%	4%
	15	5%	5%	0%	4%
	16	10%	1%	0%	2%
	17	5%	0%	3%	1%
Total général		100%	100%	100%	100%

Scolarisation et non scolarisation des enfants

Étiquettes de lignes	Non Scolarisé	Scolarisé	Total général
Guidimagha	34,3%	65,7%	100,0%
HEG	20,3%	79,7%	100,0%
Trarza	21,9%	78,1%	100,0%
Total général	22,5%	77,5%	100,0%

Non obtention des PEC est la seule cause de non scolarisation

Wilayas	Non Scolarisé		
	Non obtention des PEC est la seule cause de non scolarisation		
	Non	Oui	Total
Guidimagha		100,0%	100,0%
HEG	5,6%	94,4%	100,0%
Trarza		100,0%	100,0%
Total général	3,6%	96,4%	100,0%

Non scolarisés n'ayant pas des PEC participent aux AGR

Wilayas	Non Scolarisé		
	Non obtention des PEC est la seule cause de non scolarisation		
	Non	Oui	Total
Guidimagha	50,0%	50,0%	100,0%
HEG	43,3%	56,7%	100,0%
Trarza	100,0%		100,0%
Total général	52,3%	47,7%	100,0%

Le Père est-il mauritanien

Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	7,9%	92,1%	100,0%
Trarza	9,4%	90,6%	100,0%
Total général	2,8%	97,2%	100,0%

La Mère est- elle Mauritanienne ?

Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	8%	92%	100%
HEG	0%	100%	100%
Trarza	22%	78%	100%
Total général	4%	96%	100%

Le père a-t-il les PEC

Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	8%	92%	100%
Trarza	9%	91%	100%
Total général	2,83%	97,17%	100%

La mère, a-t-elle les PEC ?

Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	16%	84%	100%
HEG	32%	68%	100%
Trarza	48%	52%	100%
Total général	31%	69%	100%

La mère est elle Mauritanienne	Non		Oui		Total général
A-t-elle les PEC	Non	Oui	Non	Oui	
Guidimagha	8%	0%	8%	84%	100%
HEG	0%	0%	32%	68%	100%
Trarza	7%	7%	41%	45%	100%
Total général	2%	1%	29%	68%	100%

Engagement des démarches pour avoir les PECs

Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	17%	83%	100%
HEG	19%	81%	100%
Trarza	17%	83%	100%
Total général	18%	82%	100%

les démarches engagées ont-elles abouties

Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	97%	3%	100%
HEG	39%	61%	100%
Trarza	92%	8%	100%
Total général	55%	45%	100%

Avez-vous un enfant handicapé en âge scolaire sans papier d'état civil ?

Wilaya	Non	Oui	Total général	Niveau primaire
Guidimagha	100%	0%	100%	0%
HEG	98%	2%	100%	100%
Trarza	97%	3%	100%	100%
Total général	98%	2%	100%	100%

II. Eléments d'analyse (Hodh El Gharbi, Guidimagha et Trarza)

**TABLEAUX D'ANALYSE DE L'ENQUETE
PORTANT SUR L'ACCES A L'ETAT CIVIL
POUR LES ENFANTS EN AGE DE
SCOLARISATION**

Elaboré par :

H'bibì Mohamed Vall

Consultant indépendant

Spécialiste en Statistique, Econométrie et Sciences de Gestion

Février 2018

I. DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

L'enquête a touché 255 enfants en âge de scolarisation et n'ayant pas des pièces d'état civil, dont la plupart sont issus du HodhElgharbi (183).

Tableau N° 1 : Description de l'enquête

Wilaya	Nombre d'enfants étudiés
Guidimagha	38
HEG	183
Trarza	34
Total général	255

II. AMPLEUR DU PROBLEME DE NON OBTENTION DES PEC AUX MENAGES ET AUX ECOLES CIBLES

a) Les ménages

Les ménages de ces enfants ont déclaré qu'ils ont 472 enfants en âge de scolarisation.

Pour les ménages ayant au moins un enfant en âge de scolarisation non enrôlé, ce problème touche plus de 54% de leurs enfants, cependant dans la wilaya du HEG ce pourcentage dépasse 86% contre 25% au Guidimagha et plus de 31% au Trarza.

Wilaya	Nombre d'enfants en âge de scolarisation	% des enfants n'ayant pas de PEC
Guidimagha	152	25,00%
HEG	212	86,32%
Trarza	108	31,48%
Total général	472	54,03%

b) Les écoles

Au niveau des écoles enquêtées dans les deux wilayas, 1 enfant sur 5 inscrits à l'école n'a pas ses pièces d'état civil (PEC) au global, et plus d'un quart (26,5%) des élèves au Guidimagha ont ce problème contre 8,7% au niveau du Hodh El Gharbi.

Cependant ce problème varie entre 5% et 78% au niveau des écoles du Guidimagha et dans la fourchette de 3 à 18% au niveau du Hodh Elgharbi.

Wilaya / Ecole	Enfants INSCRITS	Nombre des enfants n'ayant pas de papiers d'EC	%
Guidimagha	5441	1441	26,5%
Abdioumendeminso	182	29	15,9%
ecole 10	222	51	23,0%
ecole 11	700	200	28,6%
ecole 2	733	65	8,9%
ecole 4	511	25	4,9%
ecole 5	700	300	42,9%
ecole 6	630	490	77,8%
ecole 7	447	70	15,7%
Ecole privée KannyManso	121	19	15,7%
M'Bekhira 1	93	13	14,0%
Privé el khair	80	19	23,8%
Sélibaby 3	498	78	15,7%
Sélibaby 9	524	82	15,6%
Hod h Elgharby	3135	274	8,7%
Akassar	56	10	17,9%
EbouElhacen	316	40	12,7%
Ecole BintKhoueilid	1064	74	7,0%
Essedigh	300	51	17,0%
Ethman	600	56	9,3%
Markez	270	7	2,6%
RassedEljewi	529	36	6,8%
Total général	8576	1715	20,0%

LES CAUSES DE NON OBTENTION DES PEC POUR LES ENFANTS

Au total le premier facteur explicatif de non enrôlement des enfants en âge de scolarisation est la non acquisition d'acte de mariage à 22%, suivi par la négligence des parents à 16%, puis l'absence des PEC du père pour 11%, ainsi que l'inexistence du père à 9%, et enfin l'absence des parents à 9%.

Ces 4 facteurs expliquent au global deux tiers (67%) de ce phénomène. Ces facteurs avec d'autres « l'absence de certificat de décès (5%), l'absence des PEC de la mère, les conflits entre les parents (2%), être de père étranger (2%), les conditions financières (2%) et les pertes des PEC(2%)», expliquent plus de 85% du phénomène de non enrôlement des enfants en âge de scolarisation.

A l'interne de chaque wilaya, les facteurs pourraient avoir un autre ordre. Au niveau du Guidimagha, ce phénomène est expliqué pour plus de 69 % par les 4 facteurs cités auparavant : la négligence à 27% puis l'absence des PEC des parents (12%), les PEC de la mère (12%), et enfin les PEC du père 9% et l'absence de l'acte de mariage pour 9%.

Au niveau de la Wilaya du Trarza, les deux premiers facteurs explicatifs sont l'absence des PEC du père et ceux de la mère pour 16% à chacun d'eux, puis l'absence des PEC des parents (12%), être le père étranger à 12% ainsi que la perte des PEC.

Les causes de non obtention des PEC pour les enfants	Guidimagha	HEG	Trarza	Total général
Acte de mariage	9%	26%	8%	22%
Négligence	27%	16%	4%	16%
PEC du père	9%	11%	16%	11%
N'ayant pas du père	0%	12%	0%	9%
PEC des parents	12%	8%	12%	9%
Certificat de décès	0%	7%	0%	5%
PEC de la mère	12%	2%	16%	5%
Conflits des parents	3%	2%	0%	2%
Père étranger	0%	1%	12%	2%
Aspect financier	0%	2%	0%	2%
Perte des PEC	3%	0%	12%	2%
Divorce	0%	2%	0%	1%
Divorce et père n' a pas donnés ses PEC	0%	2%	0%	1%
Non enrôlement de l'enfant	0%	2%	0%	1%
Divorce et divergence de lieux d'habitation	3%	1%	0%	1%
Jugement	0%	1%	4%	1%
Mère étangère	0%	0%	8%	1%
Non importance de l'école	0%	1%	0%	1%
Père disparu	3%	1%	0%	1%
Procédure d'EC	3%	0%	4%	1%
Aspect technique de l'EC	3%	0%	0%	0%
Certificat de divorce	3%	0%	0%	0%
Déscolarisation	0%	1%	0%	0%
Erreur danses PEC	0%	0%	4%	0%
Frais des actes et jugement	0%	1%	0%	0%
indisponibilité de cadi	3%	0%	0%	0%
L'incapacité d'avoir des PEC	0%	1%	0%	0%
Mort du père	3%	0%	0%	0%
Parents étrangers	3%	0%	0%	0%
PEC du père et aspects financiers	0%	1%	0%	0%
Père à l'étranger	0%	1%	0%	0%
Père n' a pas donné ses PEC	0%	1%	0%	0%
Total général	100%	100%	100%	100%

III. DETERMINANTS DES CHEFS DE MENAGES ABRITANT CE PHENOMENE

a) SEXE DU CHEF DE MENAGE

Au global, les chefs des ménages ayant des enfants en âge de scolarisation non enrôlés sont à 56% des femmes contre 44% d'hommes. D'où vient l'explication d'ancrage de ce phénomène au niveau du Guidimagha, car les femmes chefs de ménage représentent 62% contre 57% au niveau du Hodh Elgharbi.

Sexe du chef de ménage

Wilaya	Femme	Homme	Total général
Guidimagha	62%	38%	100%
HEG	57%	43%	100%

Trarza	44%	56%	100%
Total général	56%	44%	100%

b) ETAT MATRIMONIAL DES CHEFS DE MENAGES

60% des chefs de ménages ayant des enfants non enrôlés sont mariés, près de 22% sont divorcés et 11% sont des veufs. Cependant les mariés représentent plus de 78% au niveau des wilayas du Guidimagha et Trarza. Et les divorcés représentent plus de 26% de chefs de ménages au niveau du Hodh El Gharbi.

Etat matrimonial du chef de ménage

Wilaya	Célibataire	Divorcé	Marié	Veuf	Total général
Guidimagha		13,5%	78,4%	8,1%	100,00%
HEG	8,9%	26,2%	53,0%	11,9%	100,00%
Trarza	0,0%	9,1%	78,8%	12,1%	100,00%
Total général	6,30%	21,85%	60,50%	11,34%	100,00%

c) LA PROFESSION DES CHEFS DE MENAGES

Les agriculteurs représentent près d'un cinquième des chefs de ménages ayant des enfants non enrôlés, les commerçants et les éleveurs quant à eux représentent près de 13%, alors que les fonctionnaires et les employés du secteur privé ne représentent que 4,25% pour chacun d'eux.

69% des chefs de ménages ayant le problème d'enrôlement de leurs enfants à l'âge de scolarisation au niveau du HodhEl Gharbi sont des commerçants (près de 23%), les agriculteurs (20%) et les éleveurs (plus de 16%).

Près de 45% des chefs de ménages sont répartis entre les agriculteurs (près de 26%) et les commerçants (20%) alors que les éleveurs, les employés du secteur privé et les fonctionnaires représentent moins de 3% pour chacun d'eux.

Les chefs de ménages sont des agriculteurs, des commerçants et des employés du secteur privé à 9,3% pour chacun d'eux et des fonctionnaires ou des éleveurs pour plus de 6%.

Wilaya	Guidimagha	HEG	Trarza	Total général
Agriculture	25,71%	20,00%	9,38%	19,34%
Autre	45,71%	33,10%	59,38%	39,15%
Commerçant	20,00%	22,76%	9,38%	20,28%
Eleveur	2,86%	16,55%	6,25%	12,74%
Employé Secteur Privé	2,86%	3,45%	9,38%	4,25%
Fonctionnaire d'Etat	2,86%	4,14%	6,25%	4,25%
Total général	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

d) LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGES

Le niveau de scolarisation paraît discriminant pour ce phénomène car plus de 57% des chefs de ménages ayant le problème d'enrôlement de leurs enfants en âge de scolarisation sont des analphabètes. Ils représentent près de 61%, de 48% et de 43% de chefs de ménages respectivement au Hodh El Gharbi, au Trarza et au Guidimagha.

Le deuxième niveau d'ordre d'importance de poids est celui du primaire pour plus d'un cinquième au global et pour plus d'un quart au Guidimgha suivi par le niveau de Mahadhra pour plus de 11% au global et près de 23% au Guidimgha et plus de 16% au Trarza.

Wilaya	Guidimagha	HEG	Trarza	Total général
Analphabète	42,86%	61,54%	48,39%	57,02%
Mahdhara	22,86%	8,28%	16,13%	11,49%
Primaire	25,71%	18,93%	22,58%	20,43%
Secondaire	8,57%	9,47%	12,90%	9,79%
Universitaire	0,00%	1,78%	0,00%	1,28%
Total général	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

e) LANGUE MATERNELLE DES CHEFS DE MENAGES

Près de 85% de chefs de ménages parle l'Arabe comme langue maternelle suivi par ceux qui parlent le Pular pour près de 9% et le Soninké à 4% et enfin ceux qui parlent le Wolof pour 2%. Ces poids sont bien affectés par la composition démographique des populations cibles. 100% parlant l'Arabe au niveau du HEG, le poids le plus important des populations cibles parlant le Soninké (24%) se situe à Guidimagha, alors que celles parlant de Wolof (près de 18%) se trouvent au niveau de Trarza.

langue Maternelle des chefs de ménages

Wilaya	Arabe	Pulaar	Soniniké	Wolof	Total général
Guidimagha	56,76%	18,92%	24,32%	0,00%	100,00%
HEG	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Trarza	35,29%	44,12%	2,94%	17,65%	100,00%
Total général	84,74%	8,84%	4,02%	2,41%	100,00%

IV. DETERMINANTS ENFANTS A L'AGE DE SCOLARISATION NON ENROLES

a) LE SEXE DES ENFANTS A L'AGE DE SCOLARISATION NON ENROLES

Les enfants à l'âge de scolarisation non enrôlés sont au global à 53% des filles et à 47% des garçons. Les filles sont majoritaires particulièrement au niveau des wilayas du Guidimagha (près de 58%) et au Hodh El Gharbi (près de 53%), alors que les garçons ne sont majoritaires qu'au niveau du Trarza à 53%.

sexe des enfants

Wilaya	Femme	Homme	Total général
Guidimagha	57,9%	42,1%	100,0%
HEG	52,7%	47,3%	100,0%
Trarza	46,9%	53,1%	100,0%
Total général	52,8%	47,2%	100,0%

b) L'AGE DES ENFANTS A L'AGE DE SCOLARISATION NON ENROLES

L'âge des enfants non enrôlés varie entre 5 ans et 17 ans, le poids le plus important est celui des âgés de 10 ans (15%) suivi par ceux de 8 ans (13%) puis ceux âgés de 7 ans à 12%.

Le détail par nombre d'années d'âge se retrouve dans le tableau ci-dessous :

Répartition des enfants à l'âge de scolarisation selon leurs âges

Wilaya	Guidimagha	HEG	Trarza	Total général
Age de l'enfant	5	0%	2%	3%
	6	0%	10%	25%
	7	5%	14%	9%
	8	10%	16%	0%
	9	10%	10%	3%
	10	19%	14%	16%
	11	14%	9%	16%
	12	5%	9%	3%
	13	14%	6%	19%
	14	5%	4%	3%
	15	5%	5%	0%
	16	10%	1%	0%
	17	5%	0%	3%
Total général	100%	100%	100%	100%

c) Scolarisation et non scolarisation des enfants

Les enfants non enrôlés sont à 77,5% scolarisés au global contre 22,5% non scolarisés. Cependant au niveau du Guidimagha, les non scolarisés représentent plus de 34%, alors qu'au Hodh El Gharbi, ils ne représentent que près de 20%.

Wilayas	Non Scolarisé	Scolarisé	Total général
Guidimagha	34,3%	65,7%	100,0%
HEG	20,3%	79,7%	100,0%
Trarza	21,9%	78,1%	100,0%
Total général	22,5%	77,5%	100,0%

d) Non obtention des PEC, seule cause de non scolarisation

La non obtention des PEC est un facteur exclusivement explicatif à plus de 96% des cas de non scolarisation détectés au global, tandis qu'elle est à 100% dans deux wilayas sur les 3 enquêtées.

La non obtention des PEC est la seule cause de non scolarisation

Wilayas	Non Scolarisé		
	Non obtention des PEC est la seule cause de non scolarisation		
	Non	Oui	Total
Guidimagha		100,0%	100,0%
HEG	5,6%	94,4%	100,0%
Trarza		100,0%	100,0%
Total général	3,6%	96,4%	100,0%

e) Participation de non scolarisés – n'ayant pas de PEC- aux AGR

Les non scolarisés ayant déclaré que la non obtention des PEC est l'unique facteur explicatif de non scolarisation ne participent qu'à 47% aux activités génératrices de revenus, cependant ce taux est près de 57% dans la population issue du Hodh El Gharbi.

Wilayas	Non Scolarisé		
	Non obtention des PEC, seule cause de non scolarisation		
	Non	Oui	Total
Guidimagha	50,0%	50,0%	100,0%
HEG	43,3%	56,7%	100,0%
Trarza	100,0%		100,0%
Total général	52,3%	47,7%	100,0%

f) Les pères des enfants

Les pères des enfants en âge de scolarisation non enrôlés sont des mauritaniens pour plus de 97% , cependant les pères étrangers représentent plus de 9% au Trarza , près de 8% au Guidimagha et moins de 1% au Hodh El Gharbi

Le père est-il mauritanien			
Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	7,9%	92,1%	100,0%
HEG	0,6%	99,4%	100,0%
Trarza	9,4%	90,6%	100,0%
Total général	2,8%	97,2%	100,0%

Et plus de 97% de ces pères ont les PEC au global et 9% et 8% successivement des pères issus de Trarza et Guidimagha ne disposent pas des PEC contre 99% des pères issus du Hodh El Gharbi disposant des PEC

Le père a-t-il les PEC			
Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	8%	92%	100%
HEG	1%	99%	100%
Trarza	9%	91%	100%
Total général	2,83%	97,17%	100%

g) Les mères des enfants

Les mères des enfants en âge de scolarisation non enrôlés sont des mauritaniens pour plus de 96%, cependant les mères étrangères représentent 22% au Trarza, près de 8% au Guidimagha, tandis que 100% des mères sont mauritaniennes au Hodh El Gharbi.

La mère est-elle Mauritanienne			
Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	8%	92%	100%
HEG	0%	100%	100%
Trarza	22%	78%	100%
Total général	4%	96%	100%

Les mères disposent de PEC à 69 % moins que les pères (plus de 97%) et c'est au Trarza que 48% des mères ne disposent pas des PEC, tout comme 32% au Hodh Elgharbi ainsi que 16% de celles résidentes au Guidimagha.

A-t-elle les PEC			
Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	16%	84%	100%
HEG	32%	68%	100%
Trarza	48%	52%	100%
Total général	31%	69%	100%

V. LES DEMARCHES ENGAGEES POUR AVOIR LES PECS

a) Existence d'engagement des démarches

82% au global des enfants en âge de scolarisation n'ayant pas des PEC ont confirmé avoir procédé aux démarches d'obtention des PEC, alors que ce taux est 83% au niveau de enfants issus de Guidimagha et de Trarza contre 81% de ceux du HEG.

Engagement des démarches pour avoir les PECs

Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	17%	83%	100%
HEG	19%	81%	100%

Trarza	17%	83%	100%
Total général	18%	82%	100%

b) Aboutissement des engagements des démarches

Seules 45%, au global, de ces démarches pour avoir les PEC déclarées ci-dessous ont abouti, mais ce taux est très divergent entre les wilayas ciblées par cette étude (3% à Guidimagha ; 8% au Trarza contre de 61% au HEG).

les démarches engagées ont-elles abouti ?

Wilaya	Non	Oui	Total général
Guidimagha	97%	3%	100%
HEG	39%	61%	100%
Trarza	92%	8%	100%
Total général	55%	45%	100%

c) Les causes de non aboutissement des démarches pour le recensement des enfants

Au global, la première cause de non aboutissement des démarches pour le recensement des enfants est liée à la difficulté d'avoir un jugement au niveau des tribunaux pour 29% (cette cause représente 42% au niveau du Hodh Elgharbi contre 9% à Guidimagha).

La deuxième cause est celle du papier du Père de l'enfant pour 17% (représente 21% à Guidimagha contre 8% au Trarza)

La troisième cause est celle de la négligence à 11% au global et à 18% au niveau du Guidimagha contre 9% au niveau du HEG.

La liste des causes par ordre de poids global et répartie par wilaya se trouve dans le tableau ci-dessous :

Causes de non aboutissement des engagements pour le recensement des enfants	Guidimagha	HEG	Trarza	Total général
Jugement	9%	42%	12%	29%
papers du père	21%	19%	8%	17%
Négligence	18%	9%	12%	11%
procédures d'EC	3%	8%	8%	7%
Acte de mariage	3%	3%	12%	5%
n'ayant pas de père	0%	7%	0%	4%
Papier de la mère	9%	0%	8%	3%
Certificat de décès	3%	3%	0%	3%
papers des mères	0%	3%	4%	3%
N FF	12%	0%	0%	3%
recherche du père	3%	2%	4%	3%

papiers des parents	3%	0%	8%	2%
pertes des pièces	6%	1%	0%	2%
Erreur dans les pièces	0%	0%	12%	2%
Financier	3%	1%	0%	1%
père étranger et n'a pas de papiers	0%	0%	8%	1%
Certificat de divorce	3%	0%	0%	1%
Manque de papiers des mères	3%	0%	0%	1%
Question technique d'EC	3%	0%	0%	1%
Père refuse de donner ses papiers	0%	0%	4%	1%
J et FF	0%	1%	0%	1%
papiers de la mère	0%	0%	4%	1%
Total général	100%	100%	100%	100%

d) Recommandations pour l'aboutissement des démarches

Deux cinquièmes de réponses à cette question au global recommande la facilité de l'accès au droit d'EC, il y a même trois cinquièmes au niveau du Trarza contre un quart au niveau du Guidimagha qui sont pour cette recommandation.

La deuxième recommandation en terme d'ordre d'importance au global est celle de la Sensibilisation sur l'importance d'enrôlement chez les parents pour 24% des réponses. Cependant cette recommandation ne figure guère dans les réponses des ménages issus du Trarza. Elle a été formulée dans 31% des réponses au niveau du Hodh El Gharbi.

Les autres recommandations au global et par wilaya se trouvent dans le tableau ci-dessous :

recommandation pour l'aboutissement des démarches	Guidimagha	HE G	Trarza	Total général
Facilité de l'accès au droit d'EC	25%	40%	60%	40%
Sensibilisation des parents sur l'importance de l'enrôlement	11%	31%	0%	24%
Aide à avoir les PEC	31%	8%	0%	11%
Offrir une aide financière	0%	5%	0%	4%
Annuler les frais ou éliminer la condition d'acte de mariage	0%	4%	0%	3%
Enrôlement des parents	17%	0%	0%	3%
avoir des papiers	0%	3%	0%	2%
Engagement des procédures à nouveau	3%	1%	8%	2%
accorder une importance à avoir les PEC	0%	3%	0%	2%
Déployer au niveau d'autorité	0%	0%	12%	1%
Facilité de l'accès au droit d'EC pour les ayant un parent étranger	0%	1%	4%	1%
Achever les processus de l'enrôlement	0%	1%	0%	1%
Aide à la recherche du père	0%	1%	0%	1%
Chercher les PEC du parent étranger	0%	1%	4%	1%
intégration des filles à l'école	0%	1%	0%	1%

	Guidimagha	HEG	Trarza	Total général
recommandation pour l'aboutissement des démarches				
Demande d'enrôlement	3%	0%	0%	0%
Déployer au niveau de Cadi	0%	0%	4%	0%
Intégration des enfants à l'école	3%	0%	0%	0%
le souhait de s'enrôler	3%	0%	0%	0%
Ne pas conditionner les papiers que pour l'année des examens nationaux	0%	0%	4%	0%
Ouverture un Centre d'EC à proximité	0%	0%	4%	0%
recherche des numéros des PEC	3%	0%	0%	0%
Réparation technique de l'EC	3%	0%	0%	0%
Total général	100%	100%	100%	100%

VI. Enfant handicapé en âge scolaire sans papier d'état civil

Seul 2% des ménages enquêtés ont déclaré avoir un enfant handicapé en âge scolaire sans papier d'état civil, cependant aucun cas n'a été déclaré au niveau du Guidimagha.

Tous les cas déclarés sont au niveau primaire

Avez-vous un enfant handicapé en âge scolaire sans papier d'état civil ?

Wilaya	Non	Oui	Total général	Niveau primaire
Guidimagha	100%	0%	100%	0%
HEG	98%	2%	100%	100%
Trarza	97%	3%	100%	100%
Total général	98%	2%	100%	100%

III. Résultats de l'enquête à Ryad

**Rapport de l'enquête sur les élèves sans Etat civil de l'Ecole
Taleb Abdallahi de Ryad**

**Préparé par :
Hamidou Oumar N'Gam**

Introduction

L'éducation comme l'état civil est un droit pour l'enfant, garantie par la constitution.

En Mauritanie de nombreux enfants ne vont pas à l'école faute de papier d'état civil, pourtant l'éducation est rendue obligatoire pour le cycle primaire. Cette volonté déclarée reste tributaire de papier d'état civil qui constitue la voie d'accès à l'école.

C'est dans ce cadre que la Coalition des Associations Mauritaniennes, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers a prévu de faire une enquête dans quelques écoles des trois wilayas de Nouakchott pour identifier les élèves sans papier d'état civil.

La présente enquête a été réalisée à l'école **Taleb Abdallahi** de la Moughataa de Ryad qui compte 529 élèves pour cette année scolaire.

Méthodologie utilisée

Un questionnaire d'identification des élèves sans état civil a été élaboré ; il comportait des items sur le nom, date naissance, lieu de naissance. Le questionnaire a été administré aux directeurs écoles.

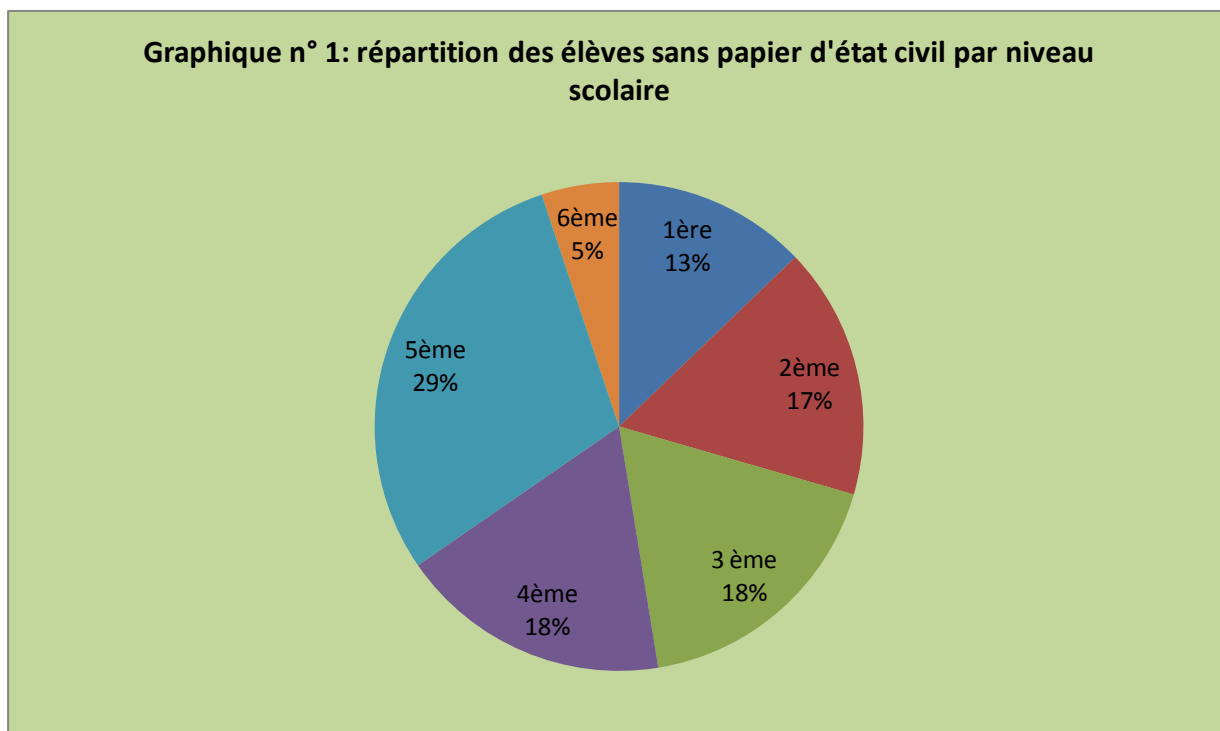
Résultats de l'enquête

Résultats de l'enquête d'identification des élèves sans état civil a permis d'identifier 78 élèves ne possédant pas de papiers d'état civil sur les 529 élèves de l'établissement comme indique les tableaux et les graphiques ci après :

TABLEAU N° 1 : REPARTITION DES ELEVES SANS PAPIER D'ETAT CIVIL PAR SEXE

Genre	Nombre	%
Garçon	39	50
Fille	39	50
Total	78	

REPARTITION DES ELEVES SANS PAPIER D'ETAT CIVIL PAR NIVEAU SCOLAIRE



Le présent graphique montre que les enfants sans état civil sont moins nombreux en première année (13%) ce qui pourrait expliquer que les établissements acceptent de moins en moins d'inscrire les enfants sans état civil. On retrouve pratiquement le même pourcentage en deuxième, troisième et quatrième année, mais la situation est préoccupante en cinquième année où 29% des enfants ne disposent pas de papier d'état civil et 5 % des élèves de 6^{ème} année ce qui pourrait constituer un obstacle majeur pour passer l'examen d'entrée en première secondaire si leur situation n'est pas régularisée.

Au regard de la liste établie, on remarque que la possession de papier d'Etat civil touche toutes les communautés Mauritanienues.

Recommandations :

- Sensibiliser les autorités administratives sur l'avenir des enfants de l'école Taleb Abdallahi ne disposant pas de papier d'état civil ;
- Sensibiliser les parents et le bureau des parents d'élèves sur la nécessité d'engager un plaidoyer auprès du Hakem, Wali, les élus locaux (maire et député) et le chef du centre de l'état civil.
- Faire un plaidoyer auprès du ministère de l'Education Nationale pour le maintien de ces enfants à l'école en attendant que leur situation soit régularisée.